



**DELIBERATION N° 16-012**

**Objet : Autorisation à lancer un marché d'étude relatif à la faisabilité d'un plateau technique dédié aux formations des métiers du déploiement de la fibre optique dans le cadre des clauses d'insertion de la DSP**

Le vingt-quatre mars deux mille seize à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

**Sont présents :**

Date de convocation : M. Pierre-Edouard EON Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique

Mme Marie-Christine CAVECCHI Déléguée du Département du Val d'Oise

Mme Djida TECHTACH Déléguée du Département du Val d'Oise

M. Gérard SEIMBILLE Délégué du Département du Val d'Oise

Date d'affichage : Mme Christiane AKNOUCHE Déléguée de la CC Carnelle Pays de France

Mme Corinne VASSEUR Déléguée de la CC Haut Val d'Oise

M. Jean-Louis DELANNOY Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts

M. Jean-Marie PIERRAT Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes

Acte rendu exécutoire : M. Armand DEDIEU Délégué de la CC Vexin Centre

Mme Odette LOZAIC Déléguée de la CA Plaine Vallée

M. Jacques RENAUD Délégué de la CC Pays de France

M. Jean-Pierre DORE Délégué de la CC Vexin Val de Seine

Publication ou notification :

**Sont excusés :**

Mme Michèle BERTHY Déléguée du Département du Val d'Oise

M. Alexandre PUEYO Délégué du Département du Val d'Oise

M. Jean-Christophe POULET Délégué de la CA ValParisis

Représentant 97 voix sur un total de 120

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

**15 FEV. 2016**

**01 AVR. 2016**

**01 AVR. 2016**

**Le Comité syndical,**

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,  
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu la délibération n° 15-008 relative à la délégation de compétences du Comité syndical au Président du Syndicat,  
Vu le rapport n° 16-012,

**Après en avoir délibéré : (97 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSENTION)**

**APPROUVE** le principe de la mise en œuvre d'un plateau technique dédié aux formations aux métiers du déploiement de la fibre optique dans le cadre de l'exécution des clauses d'insertion de la DSP VORTEX ;

**APPROUVE** le lancement d'une procédure d'Appel d'Offres pour l'étude de dimensionnement et de préfiguration sous forme de procédure adaptée (MAPA) d'un montant inférieur à 90 000 €HT ;

**AUTORISE** le Président à signer le marché à intervenir ;

**AUTORISE** le Directeur général à nouer les partenariats nécessaires à la mise en œuvre de ce projet ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget du Syndicat mixte.

**Le Président**

**Syndicat Mixte Ouvert  
Val d'Oise Numérique**

**Monsieur Pierre-Edouard EON**

